Département Baccalauréat Conditions générales Tiche d'inscription Conditions générales d'inscription

Inscription

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▽

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour le cycle de méthodologie, toute modification d'inscription (si les effectifs le permettent) doit impérativement être effectuée une semaine l'avance. Ce délai est le même pour une annulation pouvant donner lieu à un remboursement. Pour les cycles "Sciences Po" et/ou Français, la date limite d'annulation est fixée au lundi 12 décembre 2016. Pour le cycle de méthodologie, la date limite d'annulation est fixée au samedi midi de la session concernée.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, par télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Extrait du rèalement intérieur V

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion. Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement

interdit dès l'entrée sur la rue.				
Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.				
Montant total de l'inscription	Fait à	Le (
Signature précédée de la mention lu et approuvé.				

Département Baccalauréat

Cycles continus Classes de Première

NOM		PRÉNOM	
Adresse			
Code postal	Ville		
Tél mobile é	tudiant	Tél mobile parents	
e-mail		@	
Établissemen	t fréquenté		
Classe suivie	Première L	Première ES	Première S
Études envisa	agées après le bac		
Cycles co	ontinus "Sciences	s Po" et/ou "Fra	nçais" ▽
Horaires	: Samedi matin		
		après-midi	
Cycle(s)		es Po +" (Sc. Po + Fran es Po" (Sc.Po sans Fran	
	"França	is +" (Français seul)	1.040 €
		Parcours 1 Parcours 2	
Cycle de	méthodologie SE	S/HG "à la ca	rte"▽
	res ES et L (Histoire-Géo.		-
	edi 5 novembre 2016	7 - Same	di 21 janvier 2017
	edi 12 novembre 2016 edi 26 novembre 2016		di 25´février 2017 di 4 mars 2017
4 - Same	edi 3 décembre 2016	10 - Same	di 11 mars 2017
5 - Same	edi 7 janvier 2017 edi 14 janvier 2017	11 - Same	di 25 mars 2017
,		t signature obliga	toires ci-contre
prepasup	Ne rien inscrire Réservé au secrétariat		
			_ _

Département Baccalauréat Conditions générales d'inscription 2016-2017 Conditions générales Conditions générales

Inscription

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▽

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour le cycle de méthodologie, toute modification d'inscription (si les effectifs le permettent) doit impérativement être effectuée une semaine l'avance. Ce délai est le même pour une annulation pouvant donner lieu à un remboursement. Pour les cycles "Sciences Po" et/ou Français, la date limite d'annulation est fixée au lundi 12 décembre 2016. Pour le cycle de méthodologie, la date limite d'annulation est fixée au samedi midi de la session concernée.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la date de réception de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être recue par téléphone, par télécopie ou e-mail.

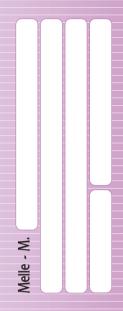
Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Extrait du règlement intérieur ∇

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'entrée sur la rue.

Visa PRÉPASUP



ans	Cadre réservé au secrétariat				
90	Paris, le Mademoiselle, Monsieur,				
pade 751	Nous avons bien reçu votre inscription à l'un de nos cycles continus 2015-2016 destiné aux classes de Premières et nous vous en remercions.				
Estra	● Première L ES S				
16 B, rue de l'Estapade 75005 Paris	● Horaires : Samedi matin Samedi après-midi				
16B,	Stage(s) choisi(s): "Sciences Po +" "Français +" Parcours 1 "Français +" Parcours 2 Méthodologie ES/L				
	Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :				
0					

Le secrétariat des inscriptions